

REUSSITE AUX COURS SPECIFIQUES VOLLEY ET ACCES AU STAGE DE FIN DE FORMATION

Nous rappelons que pour accéder aux examens, il est nécessaire d'avoir une présence aux cours de 80 % (sauf raisons de force majeure).

Pour réussir les examens des cours spécifiques et avoir accès au stage, il importe d'obtenir **un e moyenne de 60 %**

(importance pondérée des cours en fonction de leur durée horaire) au total des examens **mais aussi 50 % dans chaque cours avec éventuellement un (et un seul) résultat compris entre 40 et 50 %**

Si la moyenne n'est pas obtenue ou si deux cours sont à moins de 50 %, le candidat est en situation d'échec. Il devra repasser en seconde session tous les cours où il a échoué et ceux où il estime ne pas avoir une cote suffisante.

En cas d'échec en seconde session, échec pur et simple.

Pour rappel, le stage ne peut se faire qu'en activités fédérales (niveau sélections provinciales ou AIF pour les initiateurs, AIF pour les aide-moniteurs) et avec remise obligatoire d'un rapport par le candidat et d'une évaluation par le maître de stage. Envoi au secrétariat de l'AIF. Avant de commencer son stage il importe d'avoir un accord en s'adressant au secrétariat AIF.